

## Première analyse des réponses aux questionnaires adressés aux Enseignantes, Directrices d'établissement et Parents<sup>1</sup>

Les membres de l'Observatoire<sup>2</sup> remercient vivement les enseignantes, Dir-E et parents qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires qui leur ont été adressés en janvier 2010.

**Avertissement :** La présente note repose sur des données essentiellement descriptives et ne comporte aucune proposition. Il appartient aux partenaires de s'approprier les résultats suite à la Commission de fonctionnement du 18 mars 2010 en vue d'un approfondissement lors de la Commission d'avril 2010. En avril, l'Observatoire produira des données plus analytiques qui permettront d'identifier quelques facteurs explicatifs des représentations des enseignantes, des directrices d'établissement (Dir-E) et des parents.

**1 – Données méthodologiques :** En 2009-2010, il a été souhaité par les partenaires de la Commission de fonctionnement que l'Observatoire appréhende l'avis des acteurs sur le nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire sous forme d'enquêtes auprès des enseignantes, des Dir-E, des parents et des communes. Conformément aux standards de la Société Suisse d'Evaluation (SEVAL)<sup>3</sup>, les partenaires sont associés à toutes les étapes du processus d'enquête : identification des axes d'investigation, test des questionnaires, analyse des réponses par la Commission de fonctionnement en vue d'élaborer des propositions d'évolution du dispositif en place (avril 2010). Les thématiques de questionnement retenues visent à tester les différents processus et fonctions générés par le nouveau fonctionnement.

**2 – Des taux de réponse élevés :** 1041 réponses sont exploitables sur les 1500 enseignantes qui se sont connectées au site du questionnaire, soit 34% de la population enseignante. Ce tiers de la population enseignante présente des caractères de représentativité élevés. Les Dir-E sont 80% à s'exprimer. Enfin, sur les 5600 parents sollicités dans 15 établissements retenus par le SRED comme représentatifs, 3200 ont répondu, soit un taux de retour de 57%. 60% des enseignantes, 96% des Dir-E et 18% des parents déclarent être affiliés à une organisation professionnelle ou à une association.

**3 – Le travail en équipe :** L'ambiance collective de travail, la convivialité et l'entraide sont jugées de manière proche par les enseignantes et les Dir-E. Elles sont perçues comme des valeurs communément partagées plus intensément au sein d'un site (école ou établissement uni-site) qu'au sein d'un établissement multi-sites, les différents sites devant sans doute apprendre à construire ensemble. Pour environ 20% des Dir-E, la cohérence pédagogique et la collaboration entre les enseignantes souffrent de l'hétérogénéité entre les sites.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut ou de fonction, s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

<sup>2</sup> Equipe constituée de Jean-Marc Huguenin (chargé de cours à l'IDHEAP de Lausanne), Jean-Paul Payet (professeur à l'Université de Genève), José Ramirez (professeur à la HEG de Genève) et Georges Solaux (professeur émérite à l'Université de Bourgogne et coordinateur de l'Observatoire).

<sup>3</sup> Les standards d'évaluation SEVAL peuvent être consultés sur le site suivant : <http://www.seval.ch/fr/standards/index.cfm>

**4 – La fonction de Dir-E :** Les fonctions pédagogique, d'animation, de coordination des équipes et de soutien des enseignantes par les Dir-E sont largement attendues par les enseignantes et reconnues comme prioritaires par les Dir-E. Celle d'évaluateur du travail individuel des enseignantes est un peu moins acceptée par les enseignantes (à 51%) sans toutefois être rejetée. 79% des parents considèrent que « *le directeur est une amélioration pour le fonctionnement de l'école* ». Plus de 85% d'entre eux connaissent le nom de la Dir-E. Ils estiment à 90% qu'« *en cas de difficulté entre un parent et un enseignant, le directeur de l'établissement peut jouer le rôle d'arbitre (médiateur)* » et que « *le directeur est disponible en cas de besoin* ».

On retrouve clairement dans ces réponses l'attente d'une hiérarchie de proximité susceptible de soutenir les équipes tant sur le plan technique que sur le plan relationnel : 62% des enseignantes pensent que la direction d'établissement répond au soutien attendu d'une hiérarchie de proximité. La fonction de Dir-E semble donc se stabiliser une année après la mise en place des Dir-E. Ces données d'ensemble sont cohérentes avec le fait que 80% des enseignantes ne donnent pas la relation avec la Dir-E comme source de stress.

**5 – Le conseil d'établissement :** Si le conseil d'établissement « *favorise l'expression de tous les partenaires* » pour la majorité des enseignantes, Dir-E et parents, ils sont beaucoup moins nombreux pour admettre qu'il « *accroît la transparence du fonctionnement de l'établissement* ». En outre, une majorité d'enseignantes et de Dir-E pense qu'il « *n'incarne pas l'autonomie de l'établissement* » et qu'il « *ne répond pas aux besoins spécifiques de la population scolaire de l'établissement* ».

70% des parents connaissent l'existence du conseil d'établissement. Ils sont 40% à avoir participé à l'élection de leurs représentants et 53% à connaître le nom de ces derniers. 60% ont reçu un compte rendu de la séance du conseil d'établissement. 82% pensent de manière positive que le conseil permet « *d'exprimer l'avis des parents* ».

**6 – La perception de la Direction générale :** Les fonctions de diffusion de l'information, de cohérence des directives (études surveillées, mesures d'accompagnement, mesures de soutien) et de soutien de la DGEP sont perçues de manière critique par les enseignantes et les Dir-E. Si ces derniers estiment que les relations de travail sont bonnes dans les régions, seuls 30% des enseignantes déclarent connaître le nom de la directrice de région et elles sont encore moins nombreuses (18%) à penser que cette dernière a eu des contacts avec l'équipe de l'établissement.

**7 – Conditions de travail :** Une majorité d'enseignantes (75%) et de Dir-E (62%) déclarent souffrir moyennement ou beaucoup de stress. Pour les enseignantes et les Dir-E, il faut noter un sentiment de frustration par rapport à la répartition de leur temps de travail entre les différentes tâches de leur mandat. 81% des enseignantes disent souffrir du stress par « *manque de temps pour s'occuper individuellement des élèves* ». Les Dir-E expriment leur souci de consacrer davantage de temps au « *domaine de l'enseignement et du suivi collégial des élèves, en concertation avec l'équipe enseignante* », soit davantage de temps à la dimension pédagogique. La source principale de stress (61%) pour les Dir-E tient cependant au manque de secrétariat.

Cependant, 78% des enseignantes déclarent être satisfaites (tout à fait ou plutôt) de leur salaire par rapport à leur charge de travail et plus de 8 sur 10 opteraient à nouveau pour la profession d'enseignante.

**8 – Les relations enseignantes – parents – élèves :** Les aspects relationnels sont jugés de manière très positive par les enseignantes, les Dir-E et les parents. 83% des parents estiment qu'ils sont suffisamment informés sur la vie de l'école. Ils estiment recevoir suffisamment d'information de la part de l'enseignante (92%), de la direction d'établissement (75%) et de la part de la Direction générale de l'enseignement primaire (68%). La quasi-totalité (97%) des parents se sentent bien accueillis à l'école et à l'aise pour « discuter avec l'enseignant ». Toutefois, 42% souhaiteraient « avoir davantage de contacts avec l'école ». La majorité des Dir-E pense être suffisamment formées pour gérer les relations avec les parents (75%). La proportion est moindre chez les enseignantes (57%). Parmi les parents ayant des enfants qui fréquentent les structures d'accueil de l'école hors heures scolaires (sur les 3200 parents ayant répondu à l'enquête, ils sont environ 1900 dans ce cas), 90% sont satisfaits de cet accueil : pause de midi, restaurant scolaire.

**9 – La perception du changement dans l'école :** D'une manière générale, les changements sont mal vécus par les enseignantes. La mobilisation face au changement est faible : 52% des enseignantes disent « subir » les changements, 23% disent s'y « impliquer ». 27% des enseignantes pensent que la formation des enseignantes pour accompagner le changement est peu satisfaisante et 40% qu'elle est moyennement satisfaisante. 90% ont l'impression qu'en période de changement « on navigue à vue ». 30% des Dir-E pensent que la formation des enseignantes pour accompagner le changement est peu satisfaisante et 50% qu'elle est moyennement satisfaisante. Enfin, 35% des parents jugent qu'il y a trop de changements et 52% ni trop, ni trop peu.

**10 – La perception de l'autonomie d'établissement par les Dir-E :** Le sentiment d'autonomie est exprimé par plus des deux tiers des Dir-E. Quelques items rassemblent toutefois des avis favorables plus faibles : il apparaît notamment que les compétences d'autonomie en matière de gestion pédagogique, de gestion des personnels et de gestion budgétaire ne puissent s'exprimer avec la même intensité que les autres compétences. De manière plus critique, on note que les Dir-E pensent ne pas disposer des moyens nécessaires à la réalisation de l'autonomie (dans 73% des cas), pour assumer le cahier des charges (57%) ou pour réaliser un travail de qualité (41%).

**11 – Le secrétariat dans l'établissement :** 29% des établissements disposent d'un local de secrétariat équipé. 80% des parents, 79% des enseignantes et 100% des Dir-E estiment que la présence d'un secrétariat dans l'établissement est utile ou indispensable. Ces derniers estiment que le secrétariat améliorera les relations avec les parents. Par contre, 62% des enseignantes pensent que le secrétariat n'améliorera pas les relations « parents- école ».